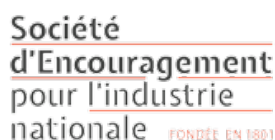




## APPEL À CANDIDATURE 10<sup>e</sup> ÉDITION

### Prix CILAC/Jeunes chercheurs et chercheuses 2022 en patrimoine industriel, scientifique et technique

Avec le soutien



Institué en 2011, le **Prix Cilac/Jeunes chercheurs et chercheuses en patrimoine industriel** est un encouragement à la recherche, à la valorisation et la prise d'initiatives innovantes dans le domaine du patrimoine industriel. Il a pour vocation de rendre compte de la vitalité de l'enseignement et de la recherche, théorique et appliquée, dans le vaste champ du patrimoine industriel, scientifique et technique. Il s'adresse donc aux étudiant•e•s dans les domaines des sciences humaines et sociales, des sciences de l'ingénieur, de l'architecture, de l'urbanisme et des arts plastiques, de la conservation/restauration.

Ouvert aux étudiant•e•s de toutes disciplines, de niveau Master 1 et 2 (en cours ou acquis depuis 2 ans au plus) et aux doctorants, ce prix vise à promouvoir des travaux innovants, en cours ou récemment achevés, par leur méthodologie, leur objet, leur mise en œuvre et/ou leur forme finale. Pour les élèves des écoles d'architecture, le niveau minimum requis est le master 2 (en cours ou acquis depuis 2 ans au plus), avec un travail innovant concernant l'analyse et la reconversion du patrimoine industriel. Les travaux pouvant être présentés sont le projet de fin d'études ou le mémoire (niveau post-diplôme, type DSA Architecture et Patrimoine).

Doté d'un montant de 500 €, le Prix CILAC/Jeunes chercheurs et chercheuses peut être décerné dans deux catégories : recherche théorique et recherche appliquée.

Pour célébrer sa **10<sup>e</sup> édition**, les auditions se dérouleront lors de journées d'études organisées les **2 et 3 décembre 2022**

Sur le Campus Bobigny - Université Sorbonne Paris Nord

La date limite d'envoi des dossiers de candidature est fixée au  
**24 octobre 2022**

par voie électronique au CILAC : [cilac@cilac.com](mailto:cilac@cilac.com)

Le dossier doit comporter :

- Le titre du projet/travail et sa présentation (2 pages)
- Un poster format A0 (80x115 cm) sous forme électronique
- Le CV et la copie de la carte d'étudiant.e
- Le cas échéant, le mémoire ou résultat final correspondant.



## Déroulement du Prix CILAC Jeunes chercheurs et chercheuses 2022

1) **24 octobre 2022** : Envoi d'un dossier de présentation et d'un projet de poster

Les candidat.e.s doivent constituer un dossier de présentation et un projet de poster au **format A0** (80x115 cm) récapitulant leur travail d'une façon synthétique et efficace, en employant les ressources de la photographie, du graphisme, etc. Les candidats recevront une réponse définitive vers le **7 novembre**.

2) **2/3 décembre 2022** : présentation publique du projet

Le CILAC finance la venue à Paris des étudiant.e.s dont la candidature sera retenue sur dossier afin de présenter leurs travaux et de débattre avec des spécialistes de ces questions. Une somme maximale par projet est allouée pour les frais de déplacement (trajet). Les communications feront éventuellement l'objet d'une publication dans *Patrimoine industriel*.

Cette aide constitue le premier encouragement donné par le CILAC aux étudiant.e.s.

La présentation se fera sous la forme d'un exposé oral, avec diaporama.

**Le prix est remis à l'issue des délibérations du jury, à la fin des présentations.**

Le/la/les lauréat.e(s) se verront remettre à l'issue de la journée un prix d'un montant de 500 euros.

Le jury prendra en compte le dossier, la présentation orale, la qualité du poster et des échanges avec les candidat.e.s.

**Les dates à retenir:**

- **24 octobre : envoi du dossier de candidature**
- **7 novembre : réponse du jury**
- **2/3 décembre : présentation orale**

Créé en 1978, le CILAC est l'association nationale de défense et de valorisation du patrimoine industriel en France. Le CILAC rassemble plusieurs centaines de membres et sympathisants, répartis dans la quasi-totalité des départements, outre-mer inclus. Ingénieurs, architectes, chercheurs, universitaires, associations locales en charge de sites, professionnels du patrimoine, conservateurs de musées ou d'écomusées, et bien entendu toutes les personnes intéressées autour d'une même idée : connaître, protéger et valoriser les traces matérielles et immatérielles de l'industrie et de la technique sur notre territoire.

Le CILAC publie la seule revue francophone entièrement dédiée à cette thématique, *Patrimoine industriel* (ex. *L'archéologie industrielle en France*). [www.cilac.com](http://www.cilac.com)

Contact : Paul SMITH, Secrétaire général du CILAC. [cilac@cilac.com](mailto:cilac@cilac.com)